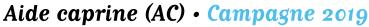
ET DE L'ALIMENTATION

N° Pacage

Direction départementale des territoires – Direction départementale des territoires et de la mer

Bordereau de perte



Nom, prénom ou dénomination sociale :



IMPORTANT : les explications pour remplir le *Bordereau de perte* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT(M). Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation.

Si vous estimez que la perte peut bénéficier d'une dérogation pour force majeure ou circonstance naturelle, vous devez compléter cette déclaration par l'envoi d'un courrier à votre DDT(M), où vous formulez votre demande de dérogation et apportez les justifications utiles.

N° Siret

Je déclare avoir perdu	femelle(s) de mon effectif engagé p	our l'aide caprine.		
Cette perte est intervenue le/ 2019 pour le motif suivant :				
vente abattage sanitaire accident mortalité				
autre (précisez) :				
Par ailleurs, je déclare avoir remplacé c	es pertes par chèvi	re(s) et chevre	tte(s).	
Ce remplacement a été réalisé le / / 2019				
Commentaires :				
À :, le, le, 2_0_1_9 Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :				
Direction départementale des territoires – Direction départementale des territoires et de la mer Bordereau de localisation MINISTÈRE DEL FARRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Direction départementale des territoires et de la mer Bordereau de localisation Aide caprine (AC) • Campagne 2019 Important : les explications pour remplir le Bordereau de localisation sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT(M).				
N° Pacage N° Siret Nom, prénom ou dénomination sociale :				
Je déclare que mes animaux engagés pour l'aide caprine sont susceptibles d'être localisés au cours de la période de détention obligatoire, soit du 1er février a 11 mai 2019 inclus : dans un bâtiment de mon exploitation. Veuillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune) :				
ur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2018. sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2018. Ces îlots sont les suivants :				
Commune	Agriculteur ayant déclaré (Lieu-dit ou autres précisions
	Numéro Pacage	Nom	N° îlot	sur la localisation
u sur des estives, alpages ou parcours collectifs (veuillez indiquer la dénomination de l'estive)				
À :			le	2 0 1 9
Signature de l'exploitant, ou du représe				
les associés en cas de GAEC :			,	